ARSEN Alpagas Régions Sud Est Nord

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 : n° **744003079** du 27 avril 2018
Siège social 1870 Les Bossons 74500 LUGRIN
Non soumis à la TVA Siret : 849 294 525



Marché des Laines



A l'occasion de son concours européen d'alpagas l'association A.R.S.E.N. vous invite à participer au ***Marché des Laines*** qui se tiendra conjointement au concours les

Samedi 27 et Dimanche 28

Mars 2027

A **Saint PAULIEN** à 15 km du PUY-en-VELAY.

L'entrée sera **gratuite** pour tout public attiré par la découverte de l'alpaga, par l'artisanat et la passion du travail des fibres et laines.

Les exposants du ***Marché des Laines*** sont :



- Les acteurs de la filière **Fibres et Laines** présentant des activités de la matière brute naturelle aux produits finis. Toutes les fibres et laines naturelles sont représentées (Camélidés, moutons, chèvres, …)
- Les artisans créateurs
- Les fournisseurs d'accessoires ou produits associés à l'alpaga

Des **animations** et ateliers d'initiation seront proposés : tissage artisanal, feutrage, filage au rouet, teinture végétale, tricot, concours de produits finis, …



Une **importante communication** est mise en place pour attirer

- **Les passionnés du textile naturel et artisanal** via les réseaux sociaux
- **Un plus large public** en partenariat avec l'office du tourisme de la Haute Loire.

La halle Chomeil a toutes les infrastructures pour recevoir le public à l'abris des intempéries.

Pour mieux nous connaitre : https://www.alpagaarsen.fr/

ARSEN Alpagas Régions Sud Est Nord

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 : n° **744003079** du 27 avril 2018
Siège social 1870 Les Bossons 74500 LUGRIN
Non soumis à la TVA Siret : 849 294 525



Fiche descriptive du *Marché des Laines* ARSEN 2027

Vous souhaitez participer au Marché organisé par ARSEN, bienvenue parmi nous – voici quelques informations pratiques

L'organisateur

L'association ARSEN (Alpagas Régions Sud-Est & Nord) a pour objectif la promotion de l'élevage d'alpagas ainsi que sa filière laine en France :

- Aider au maintien et au développement de l'élevage d'alpagas et sa fibre en France
- Organiser diverses formations aux éleveurs et aux publics
- Développer et encourager une haute qualité d'alpagas
- Développer une filière laine
- Organiser toutes manifestations diverses publiques ou privées afin de promouvoir l'élevage d'alpagas.

Objectifs de la manifestation :

L'association ARSEN souhaite proposer au public des produits naturels de qualité, et de favoriser les échanges entre professionnels, artisans et le grand public.

Les exposants retenus seront :

- Les acteurs de la filière laine (Fibres et laines animales : camélidés, moutons, chèvres, …) en privilégiant l'artisanat et les techniques éco-responsables
- Les personnes proposant des activités d'initiation ou de formation dans les métiers de la laine.
- Les artisans proposants leurs créations (Textile, bois, …)
- Les vendeurs d'accessoires et produits pour l'élevage des alpagas

Les exposants doivent proposer essentiellement des produits de leur création.

L'entrée du public est gratuite

Tarifs et inscriptions. ***stand : 16 € pour 1 m linéaire***

Pour s'inscrire 2 options :

- En ligne (rapide/simple/0 papier/paiement par carte) suivez ce lien
- Renvoyer le bulletin d'inscription (en dernière page de cette fiche)

Annulation : Au-delà du 28/02/2027, ARSEN ne remboursera pas en cas d'annulation de votre part.

Dans le cas d'une annulation du concours en raison de restrictions sanitaires, les frais d'inscription seront intégralement remboursés

Animations : **Les exposants peuvent proposer une activité artisanale** sur leur stand.

(Sur demande, une surface additionnelle gratuite peut vous être attribuée pour cette activité).

L'exposant gèrera ses inscriptions aux tarifs validés par les organisateurs.



Obligations des exposants

Sous la dénomination « emplacement » sont loués des surfaces non aménagées. Votre matériel d'exposition ne doit pas dépasser de cet emplacement.
Une prise électrique sera disponible à proximité du stand pour un éclairage d'appoint à LED uniquement. Prévoir une rallonge de 10 m minimum.
Le plan d'implantation est établi par les organisateurs. Les emplacements doivent être restitués propres et débarrassés de tout détritus.
L'installation des stands se fera de 7 à 10h le samedi matin. Il est possible de commencer l'installation le vendredi entre 17 et 19h.
Les exposants s'engagent à rester sur place jusqu'à l'heure de fin du marché

Assurance

Les organisateurs ne couvrent aucun risque concernant les exposants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité au sujet de pertes de dommages qui pourraient être occasionnées aux produits exposés et aux matériels d'exposition pour une cause quelconque. Ils ne répondent pas non plus de vols qui pourraient être commis ni des dommages que les exposants pourraient causer aux tiers du fait de leur participation. Une attestation de responsabilité civile doit être fournie
Le marché est installé dans un **hall couvert** qui sera **fermé** et **surveillé** la nuit.

Informations pratiques

- **Lieu** : **Halle Chomeil, 43350 Saint-Paulien** à 15 km du Puy-en-Velay)

- **Site :** L'association ARSEN a réservé le hall et son grand parking
  Les exposants pourront décharger leurs marchandises avant 9h.Les véhicules ne pourront pas entrer dans le hall. Il pourra y avoir une distance de 20 à 50 m entre le stand et le point de déchargement. Les véhicules devront ensuite être garés sur un parking réservé à proximité.
  Chaque exposant aménagera son stand dans la zone qui lui sera désignée.

- **Horaires** :
  Le marché sera ouvert au public
  - Le samedi de **10h à 18h**
  - Le dimanche de **10h à 17h**

  Déchargement entre 8h et 9h30 maxi,
  La place doit être libérée avant 19h le dimanche soir

- **Contacts pour le marché :**
  Inscription : Jean-Yves MATHIAN **07 68 73 81 47** marche@alpagaarsen.fr
  Organisation :
  Restauration : Buvette avec restauration rapide sur place.
  Une soirée exposants/éleveurs avec repas convivial sera organisée le samedi soir. Une information sera faite en temps utile pour inscription.

ARSEN Alpagas Régions Sud Est Nord

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 : n° **744003079** du 27 avril 2018
Siège social 1870 Les Bossons 74500 LUGRIN
Non soumis à la TVA Siret : 849 294 525



Inscription en ligne https://www.alpagaarsen.fr/2027-inscription-au-marche-des-laines

Bulletin d'inscription

Marché des Laines St Paulien 27– 28 mars 2027

A envoyer **avant le 1 février 2027** avec le chèque à l'ordre d'ARSEN du montant total de la réservation à l'adresse :

Jean-Yves MATHIAN 137 route du petit Nantoin 38260 Porte-des-Bonnevaux

Société :	
Nom + Prénom :	N° SIRET
Adresse :	
Tel :	E-mail :

Mon activité : Courte description pour le programme (site web) :

☐ je propose une animation (description):

☒ J'ai besoin de 2 m supplémentaires gratuits pour l'animation

Marché inscription pour les Samedi et dimanche	Quantité		Total
Nb de mètre linéaire de votre stand	_ m	x 16€	€
Table 80 cm x 2 m	_	x 10€	€
Emplacement Food truck	250 €		€
Inscription au repas convivial du samedi soir			
• Repas par personne : **30€** (boissons non comprises)	30 € x __		€

Dans le hall couvert et fermé la nuit Total : €.

L'inscription vaut pour acceptation :

- Du règlement et des recommandations des membres organisateurs d'ARSEN pour cette manifestation
- A me photographier et à diffuser des images de mon stand pour les reportages qui seront faits sur cet évènement.

Pièce à fournir : Je joins une copie de ma responsabilité civile

L'inscription sera effective à réception du chèque d'inscription ou virement à l'ordre d'ARSEN.

IBAN FR76 1350 6100 0085 2234 1055 920 BIC **AGRIFRPP835**

Date signature

Pas de remboursement au-delà du 28/02/27 en cas d'annulation **de votre part.**

Dans le cas d'une annulation du concours en raison de restrictions sanitaires, les frais d'inscription seront intégralement remboursés